



1.

Procès-verbal du 05 septembre 2022 à 19h30

Ordre du jour et liste des délibérations adoptées :

Point à l'ordre du jour	Délibération N°	Matière de l'acte	Titre	Vote
Point N°2	N°17/2022	Affaires générales	Nomination d'un coordonnateur communal	Votants : 15 POUR : 15 , ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0
Point N°2	N°18/2022	Affaires générales	Autorisation d'embauche d'agents recenseurs	Votants : 15 POUR : 15 , ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0
Point N°3	N°19/2022	Affaires générales	Information sur la ZFE	Votants : 15 POUR : 10 , ABSTENTIONS : 5 (Brice Schobel, Geneviève Botzong, Andrée Briffoteau, Fabienne Breyel, Gisèle Berbach), CONTRE : 0
Point N°4	N°20/2022	Finances	Instauration d'une caution communale	Votants : 15 POUR : 15 , ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0



Procès-verbal du 04 juillet 2022 à 19h30

Sous la présidence du Maire, Gaston Burger

Secrétaire de séance : Brice Schobel, conseiller municipal délégué

Membres présents : **10**

Gaston Burger, Andrée Briffoteau, Marcel Fritsch, Joseph Arenas, Christian Biller, Brice Schobel, Benoît Haettinger, Geoffrey Diebold, Dominique Reinbolt, Geneviève Botzong.

Absents avec procuration : **5**

De Audrey Bauer à Geoffrey Diebold, Fabrice Lutz à Christian Biller, Fabienne Breyel à Geneviève Botzong, Gisèle Berbach à Brice Schobel, Laetitia Johner à Marcel Fritsch

Nombre de votants : **15**

Le maire accueille en préambule, Laurent Krieger, conseiller CEA du canton de Bouxwiller.

1. Adoption du compte-rendu de la séance du 7 juin 2022

Le compte rendu de la séance du 7 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

Votants : 15

POUR : 15, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0

2. Recensement de la population 2023

Cette opération est importante car le recensement fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement. De ces résultats dépendent, par exemple, le nombre de conseillers municipaux ou le montant de la dotation globale de fonctionnement versée annuellement à la commune.

↳ Nomination d'un coordonnateur communal

Il pilotera l'ensemble du dispositif, de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement ainsi que des embauches des agents recenseurs en binôme avec la secrétaire de mairie Mme Adloff. Brice Schobel est proposé pour assurer cette mission.

Le conseil municipal désigne comme coordonnateur Brice Schobel (élu) et Virginie Adloff (attachée territoriale, exerçant les fonctions de secrétaire de mairie) comme coordonnateurs adjointe et autorise le maire à signer tous documents y relatifs.

Votants : 15

POUR : 15, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0

↳ Autorisation d'embauche d'agents recenseurs

La commune comptant environ 600 foyers, il convient de créer 3 postes d'agent recenseur pour cette période. Tous les agents seront rémunérés. Ils pourront être recrutés soit parmi les agents communaux, soit parmi la population locale. Ils devront s'occuper, seuls, de déposer les questionnaires INSEE au domicile de chaque foyer, collecter les formulaires remplis et rencontrer minimum une fois par semaine le coordonnateur (M. Schobel ou Mme Adloff) pour faire le point sur l'avancement de la collecte et suivre les formations organisées par l'INSEE. Le nombre de foyers à recenser sera d'environ 200/220 par agent.

le conseil municipal décide à l'unanimité de créer, pour le période du recensement 3 postes d'agents recenseurs. La rémunération des agents recenseurs sera notamment fixée en fonction de la dotation attribuée à la commune. Ils seront payés en fonction du nombre de feuilles de logement recensée et de leur participation aux réunions d'information de l'INSEE. Le maire est autorisé à prendre les arrêtés y relatifs.

Votants : 15

POUR : 15, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0

3. Informations complémentaires sur la ZFE

L'implantation de la ZFE sur le territoire de l'Eurométropole est une obligation légale et une préoccupation de santé publique, mais elle doit garantir le droit à la mobilité pour chacun.

Rappel :

Interdiction de circulation sur le territoire de l'EM aux véhicules Crit'Air 5 au 1^{er} janvier 2022 jusqu'à Crit'Air 3 au 1^{er} janvier 2024.

Interdiction de circulation sur les communes de Holtzheim, Ostwald, Schiltigheim et Strasbourg aux véhicules Crit'Air 2 au 1^{er} janvier 2028.

La Présidente de l'Eurométropole informe la municipalité d'un arrêté modificatif « *qui permet d'améliorer l'application et l'adaptation de la ZFE aux besoins du territoire* ». Les principales modifications sont les suivantes :

- Ajouts de véhicules exemptés : véhicules transportant une personne dans le cadre des rendez-vous médicaux en établissement de santé, véhicules d'enseignement des professionnels de l'enseignement de la conduite, véhicules professionnels de l'automobile en W, véhicules des gens du voyage accueillis sur aires de l'EM, poids-lourds de plus de 3,5 tonnes immatriculés après le 1^{er} janvier 2022.
- Mise en place d'un Pass-ZFE 24h pour circuler et stationner avec un véhicule interdit sur le territoire de l'EM, 12 fois par année civile.
- Procédure de délivrance et de retrait du Pass-ZFE 24h. Enregistrement du véhicule sur la plateforme MonStrasbourg. Demande à faire à chaque utilisation.

Un observatoire ZFE par l'ADEUS est créé pour évaluer :

- l'efficacité de la mesure (annuellement)
- l'efficacité de la mise en œuvre de la ZFE (vitesse du renouvellement du parc)
- les impacts sur les pratiques de déplacements.

Ainsi l'EMS propose et finance des aides :

- conseil en mobilité,
- aide au changement de mobilité,
- aide à la conversion automobile,
- aide aux professionnels

C'est l'Agence du climat qui est le guichet unique pour obtenir réponses et aides.

Toutefois, ces aides ne bénéficient pas aux communes limitrophes où la population aura à subir des restrictions de circulation comme pour se rendre à l'aéroport de Strasbourg Entzheim avec un véhicule répondant à la réglementation ZFE à partir de janvier 2023. Les aménagements apportés par les arrêtés modificatifs ne répondent pas aux besoins de notre population.

Après débats et délibération, le conseil décide de rendre un avis : Défavorable.

Votants : 15

POUR : 10, ABSTENTIONS : 5 (Brice Schobel, Geneviève Botzong, Andrée Briffoteau, Fabienne Breyel, Gisèle Berbach), CONTRE : 0

4. Instauration d'une caution communale

Afin de permettre à une famille ukrainienne, hébergée chez un habitant de Dingsheim, de louer un bien sur la commune, le maire propose la mise en place d'une caution communale (le CCAS ayant été dissous il y a quelques années déjà) pour un montant de 10 000 € (loyer + charges) maximum.

Une garantie équivalente sera également demandée à la famille ukrainienne.

Votants : 15

POUR : 15, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0

5. Rapport annuel 2021 - concession Electricité de Strasbourg (ES)

Le maire présente le compte rendu annuel de la concession ES : distribution d'électricité et services énergétiques.

- Qualité de service : 7 min 18s (durée annuelle d'une coupure)
- 79% de clients réalimentés en moins de 30 min.
- 663 clients sur la commune.
- 15 chèques énergie dans la commune.

Cf. rapport à disposition en mairie.

6. Information sur les travaux en cours

a. Aménagement de l'espace d'agrément du Musaubach

La CEA a déjà versé 50 000€ sur le projet. Le géomètre interviendra courant de l'été pour matérialiser les limites des propriétés riveraines. Une première réunion de chantier aura lieu le 21 juillet 2022 à 14 h.

L'arrachage de la balsamine de l'Himalaya devrait avoir lieu courant juillet.

b. Création des plateaux de ralentissement rues Principale et de Mittelhausbergen

Les deux premiers plateaux routiers (rue Principale et rue de Mittelhausbergen) sont opérationnels. Il manque encore la pose d'un traitement de la chaussée.

Les travaux du plateau de la rue de Firminy débuteront le mercredi 6 juillet. La rue de Mittelhausbergen sera totalement fermée entre le 1^{er} et le 3 août 2022.

7. Compte-rendu du SIVOM

Le président du SIVOM informe des changements RH :

- Denis North est remplacé par Marion Piot.

Travaux prévus sur le bâtiment du tennis couvert :

- La réfection de l'ensemble des luminaires (août), travaux de réparation de la toiture (suite à caillassage).
- Des réparations d'étanchéité du club house du tennis sont à prévoir en 2023.

Les travaux d'étanchéité du centre culturel ont été réalisés.

La balayeuse de la communauté de communes passera dans la semaine du 4 au 10 juillet.

8. Compte-rendu des commissions

a. Communication

- Christian Biller remercie l'ensemble des conseillers pour la distribution du dernier numéro de « La Place de la Mairie.
- Le prochain journal intercommunal « Le Pont » est en cours de rédaction. Les articles sont à envoyer avant le 17 juillet 2022 pour une parution en août.
- La commission « communication » effectuera une reconnaissance du circuit historique le 5 juillet à 18h30, avant la mise sous presse.
- Une matinée ou une après-midi de découverte de ce circuit est prévue en septembre.
- Statistiques de l'appli CityKomi : 663 abonnés au 4 juillet (+36 abonnements en 1 mois). Les alertes météo sont particulièrement suivies et partagées.
- Les messages du mois de juin ont généré 1566 « mercis ».

b. Cadre de vie, solidarité

- Le collectif de Pfulgriesheim a sollicité la paroisse pour la mise à disposition d'une salle pour assurer des cours de français aux familles ukrainiennes pendant les vacances scolaires : la salle du presbytère sera mise gracieusement à disposition.
- Canicule du 18 juin : une trentaine d'appels auprès de personnes isolées ont été passés.
- Fleurissement du village mis en place. Les bacs déplacés durant les travaux seront repositionnés.

c. Citoyenneté, jeunesse et environnement

- Présentation des ateliers prévus pour les « Ateliers Citoyens » :
Décorations de Noël - Réfection de la table extérieure de la Grange - Mise en peinture des volets du presbytère - Travaux de grillage au cimetière - Compléter l'hôtel à insectes et construction de nichoirs - Galets peints - Rafrâchir le local à archives
- Osterputz de septembre - Taille de haies et désherbage.

9. Divers

↪ **Agenda**

- 20 juillet 2022 : réunion de chantier (espace d'agrément du Musaubach) à 14 h
- 5 septembre 2022 : conseil municipal à 19h30

↪ **PLUi**

La dernière modification du PLUi a été approuvée lors de la dernière réunion communautaire.

La séance est close à 21h30

Ont signé le présent procès-verbal :

Le président de séance : Gaston BURGER <i>Maire</i>	Le secrétaire de séance : <i>Brice Schobel</i> Conseiller délégué

Après la séance, le conseil municipal a pris connaissance du fonctionnement et des compétences de la CEA.

Présentation, par Laurent KRIEGER, conseiller CEA :

- Fusion du 67 et 68 en 7 territoires qui constituent la CEA.
- Dingsheim est dans le territoire Ouest Alsace Saverne-Molsheim qui regroupe 9 communautés de communes, 1680 km de routes, 22 collèges publics...
- Grands principes de la contractualisation avec 4 leviers : aides aux habitants, action des services publics, ingénierie apportée par les services de la CEA, soutien financier aux projets des territoires.
- **4 fonds de soutien aux territoires :**
 - FST : Fonds de Solidarité Territoriale (50 000 € par an) au bénéfice des communes, groupements, associations, établissements du culte, offices du tourisme
 - FCA : Fonds Communal Alsace (projets ayant un intérêt pour la vie locale). Bénéficiaires : communes.
 - FI : Fonds d'Innovation territoriale : Etudes amont de projets innovants structurants
 - FAA : Fonds d'Attractivité d'Alsace. Projets de transformation des enjeux, de mutation du territoire, réponses à des besoins non couverts, développement économique et amélioration du service public alsacien.
- **Calendrier de la démarche :**
 - engagement des premiers projets FAA et FCA, fin 2022.